



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Réunion bilan 2014 des actions sur le Bonne Chère le 22 janvier 2015 à Malguénac

Présents	Structure	Courriel
Caignec Ronan	SAGE Blavet	ronan.caignec@sage-blavet.fr
Capoulade Marie	Bretagne Vivante	marie.capoulade@bretagne-vivante.org
Caudal Anne-Laure	FDPPMA 56	annelaurecaudal.fedepêche56@wanadoo.fr
Clément Marie	Syndicat du Blavet	marie.clement@blavet.bzh
Daquay Thierry	Mairie de Malguénac	mairie.malguenac@wanadoo.fr
Jeanneau Gérard	ONEMA 56	gerard.jeanneau@onema.fr
Jeannot Nicolas	INRA	nicolas.jeannot@rennes.inra.fr
Le Moigno André	Mairie de Malguénac	mairie.malguenac@wanadoo.fr
Manelphe Jean	Syndicat du Scorff	jean.manelphe@wanadoo.fr
Merle Yves	Syndicat du Blavet	yves.merle@blavet.bzh
Orvoine Aziliz	Pontivy Communauté	aziliz.orvoine@pontivy-communaute.fr
Pasco Pierre-Yves	Bretagne Vivante	pierre-yves.pasco@bretagne-vivante.org
Pichon Hubert	Correspondant Ouest France Bubry	hubertpichon@orange.fr

L'objet de la rencontre est de faire le point sur les actions entreprises en 2014 autour de la population de mulettes du Bonne Chère dans le cadre du programme LIFE « mulette » (2010-2016). Le diaporama présenté ce jour se trouve joint à ce compte-rendu.

Le programme LIFE « mulette », démarré le 1er septembre 2010 prendra fin le 31 août 2016. La majorité des dernières actions de terrain seront menées en 2015, l'année 2016 restant dédiée à la rédaction des rapports à rendre à la Commission européenne. L'année 2015 est donc la dernière année de la majorité des actions du programme.

Mesures de la qualité de l'eau

Les mesures de qualité d'eau sont réalisées sur le Bonne Chère mais également sur le Manéantous, le cours d'eau dans lequel sont effectués les renforcements des jeunes mulettes.

Les taux de Nitrates et d'Orthophosphates sont assez stables d'année en année sur l'ensemble des sites. Le taux plus élevé de Nitrates sur le Bonne Chère, que sur les autres cours d'eau du Life, est toujours surprenant compte-tenu de la présence de jeunes mulettes sur ce cours d'eau. Il est rappelé que les Nitrates ne sont pas toxiques mais que ce sont ses produits de dégradation (nitrites et ammoniac) accompagné du colmatage du substrat qui posent problème pour la survie des juvéniles de truites ou des jeunes mulettes. Cependant, des taux élevés de Nitrates révèlent souvent un dysfonctionnement du cours d'eau.

Des mesures de pesticides avaient été réalisées mais n'avaient rien démontré de pertinent.

Récolte de glochidies

Le 11 septembre 2014, environ 2 millions de larves ont été collectées provenant de 5 mulettes différentes. Chaque année, différentes mulettes sont prélevées. Les mulettes identifiées par Juergen Geist comme étant les plus riches génétiquement sont privilégiées lorsque nous arrivons à les retrouver.

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.
Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



La station d'élevage

Plus de 20 000 mulettes du Bonne Chère de 3 cohortes se trouvent à la station aujourd'hui.

Nouveaux renforcement directs

En 2014 sur le Manéantous, 30 000 mulettes 1+ (1,2 à 1,4 mm) et 30 000 mulettes 0+ ont été renforcées.

Il faudra attendre quelques années avant de savoir si ces lâchers ont fonctionné.

Système d'élevages in-situ

Douze tubes grillagés contenant chacun 5 mulettes de 1 an de la souche du Bonne Chère ont été installés dans le substrat du Manéantous (sur 3 stations), durant 3 mois, de juillet à septembre 2014. Le taux de survie et la croissance ont été mesurés à l'issue de l'expérience. Le taux de survie atteint environ 70 % sur ce cours d'eau. Les taux de survie observés lors de cette expérience sont considérés comme des taux « minimum ». La croissance, environ 0,5 mm, semble aussi importante mais les résultats sont toujours en cours de traitement.

Cette expérience démontre que les jeunes mulettes ont trouvé les conditions suffisantes dans le cours d'eau pour survivre et grandir ; la qualité de l'eau semble leur convenir.

Cette expérience devrait être reconduite en 2015.

Il serait possible de réaliser une expérience avec un lot « témoin » subissant le même trajet que ses congénères, avant de revenir à la station d'élevage.

Pêche de mise en contact

La mise en contact sur le terrain n'a pas pu avoir lieu en 2014.

Pour l'année 2015, il serait souhaitable de réaliser 5 différents types de pêches sur le Bonne Chère :

- pour vérifier la présence de mulettes sur les branchies des truites fario, (sur les profonds pour rechercher les 1+ et 2+), en faisant attention de ne pas capturer de 0+, très sensibles à cette époque (en avril-mai).
- pour réaliser un nouvel indice juv. truite de suivi de la population du Bonne Chère (septembre)
- pour réaliser un nouvel indice juv. truite de suivi de la population du Manéantous (septembre)
- pour réaliser une pêche de mise en contact sur le Bonne Chère (septembre)
- pour réaliser une pêche de mise en contact sur le Manéantous (septembre)

Outils de communication

Une exposition de 6 panneaux réalisée par le CPIE des Collines normandes a été imprimée pour la Bretagne. Nous souhaiterions la mettre à disposition autour des trois sites du programme en Bretagne. Il serait possible à cette occasion de proposer une petite conférence avec diffusion du film de 15 minutes réalisé par Hervé Ronné.

Quelques pistes sont évoquées pour rendre visible l'exposition :

- Médiathèque de Malguénac
- Festival saumon sur le Scorff les 10 et 11 juillet 2015

Quelques liens pour consulter ou télécharger des outils de communication :

- Lettres d'information : [n°1](#), [n°2](#), [n°3](#) et [n°4](#)
- [Exposition de 6 panneaux](#)
- [Film réalisé par Hervé Ronné](#)

Le calendrier des visites grand public de la station d'élevage pour 2015 est le suivant :

• Samedi 11 avril à 9h30
 • Samedi 23 mai à 14h
 Dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Fête de la Bretagne.
 Avec notre partenaire, la Fédération de Pêche du Finistère.

• Mercredi 5 août à 9h30
 • Mercredi 12 août à 9h30
 • Mercredi 19 août à 9h30
 • Samedi 19 septembre à 9h30
 • Samedi 10 octobre à 9h30

Rendez-vous devant l'office de tourisme de Brasparts. Animation gratuite d'une durée de 2h30 environ. **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

Contact
 Laure LECLERE - 06 07 22 91 77 - laure.leclere@bretagne-vivante.org

PROGRAMME 2015



Colloque « Conservation et restauration des populations et de l'habitat de la moule perlière en Europe » les 26 et 27 novembre 2014

150 participants de 9 pays différents ont assisté à cet événement autour de présentations orales, de posters, de la visite de la station d'élevage et de deux sorties sur le terrain (sur l'Elez et sur le Bonne Chère).

- le livre de résumés : <http://www.life-moule-perliere.org/livre-de-resumes.php>
- les communications orales : <http://www.life-moule-perliere.org/communications-orales.php>
- les posters : <http://www.life-moule-perliere.org/posters.php>

Les actes sont en cours de réalisation.

Nouvel état de la population

Un nouveau comptage a eu lieu en 2014 pour évaluer la taille de la population. En l'absence de protocole de comptage, ce sont les comptages « exhaustif » qui sont effectués, à l'aquascope (comptage de tout ce qui est observé au fur et à mesure que l'on remonte le cours d'eau).

Année de comptage	Nombre de moules observées	Observateurs - commentaires
Années 1970	64	Gérard Jeanneau, sans aquascope
2000	620	Philippe Quéré
2009	920	Julien Mérot
2011	1805	Programme LIFE : équipe de 4-5 personnes coordonnée par Pierre-Yves Pasco
2014	2313 dont environ 100 individus < 6 cm	Programme LIFE : équipe de 4-5 personnes coordonnée par Pierre-Yves Pasco + utilisation d'une lampe torche

Une centaine de coquilles vides ont été collectées en 2014, ce qui pourrait correspondre à la mortalité naturelle de la population.

Les différences de nombre de moules comptées viennent notamment du fait que nous avons prospecté en 2014 à l'aide d'une lampe ce qui a rendu les moules plus visibles. Il existe aussi un biais lié à l'observateur, qui avec l'expérience sait aujourd'hui où rechercher les moules.

Pour tenter de mesurer la détectabilité des moules sur ce cours d'eau et de s'affranchir des biais cités ci-dessus, nous allons en 2015 mettre en place une ou plusieurs expériences (CMR, quadrats, transects) de comptage pour mieux suivre certains secteurs.

Les prospections des affluents du Blavet

Dans le cadre du CTMA porté par le Syndicat du Blavet et avec les financements de

Pontivy Communauté, du Conseil général du Morbihan et le soutien technique de l'ONEMA 56, des prospections de mulettes sur les affluents du Blavet ont été menées en 2012, 2013 et 2014.

Plan régional d'action

Issu de la déclinaison régionale du Plan national d'action, un plan régional d'action pour la mulette perlière est en train de voir le jour. Il serait en mesure de prendre le relais du programme LIFE à partir de 2016 et d'agir en dehors des sites du LIFE.

Arrêtés de protection de biotope

Bretagne Vivante va proposer des Arrêtés de protection de biotope « mulette » à la DREAL Bretagne. Après cette proposition, il est important que le travail mené par la DREAL et les DDTM soit mené en concertation avec les collectivités, les acteurs de terrain et les propriétaires, sans mettre en péril la démarche Natura 2000.

Station d'épuration de Malguénac

Le coût de la rénovation de la STEP de Malguénac a été budgété à Pontivy Communauté à hauteur de 600 000 €. La présence de la mulette perlière sur le Bonne Chère implique une prise en compte plus stricte des normes de rejets. Le coût de la STEP pourrait être multiplié par 2 en conséquence et Pontivy Communauté est sur le point d'abandonner le projet à cause de cela. Il se pose la question de la prise en compte de ce surcoût par l'AELB et le Conseil général du Morbihan.

Autres documents en consultation

- [le Plan de conservation du Bonne Chère rédigé en 2014](#)
- le projet de Plan régional d'action mulette en cours de rédaction (en pièce-jointe)



Les participants à la réunion (© Bretagne Vivante)